

Département des Landes
—
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET
—

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Affiché/Publié le 26/12/2022

ID : 040-254003171-20221205-SOR_DL1_051222-DE



N° 1

Objet : Concession d'aménagement du lotissement à vocation économique de Labrit : approbation du compte rendu annuel d'activités au titre de l'exercice 2021

Le 5 décembre 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Cyril GAYSSOT

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- M. Philippe SARTRE

Avaient donné procuration :

- Mme Magali VALIORGUE à M. Dominique COUTIERE
- Mme Jeanne COUTIERE à M. Philippe SARTRE

Etaient excusés :

- M. Paul CARRERE
- M. Damien DELAVOIE
- Mme Salima SENSOU

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'opérations – Service Aménagement
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Bernard SAPHY, Directeur-Adjoint des Entreprises et des Initiatives Economiques
 - M. François RAMBEAU et M. Nicolas BRUNIER, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU la convention modifiée de concession d'aménagement en vue de la réalisation d'un lotissement à vocation économique sur la commune de Labrit conclue le 27 mars 2009 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL), et notamment son article 16-1 prévoyant la remise par la SATEL d'un compte rendu financier annuel,

VU le compte rendu d'activités transmis par la SATEL au titre de l'exercice 2021,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités tel que présenté par la SATEL au titre de l'exercice 2021.

Le Président du Syndicat Mixte,

Dominique COUTIERE